

Musiciens Côté Cours

Ecole de musique

association loi 1901 siret : 4328059500016

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1: Toute inscription à l'école *Musiciens Côté Cours* implique l'acceptation de ce règlement.

Article 2: Le tarif des activités est calculé à l'année, et payable selon la formule choisie.
Pour les détails, se reporter au tableau détaillé des tarifs.

Article 3: Un calendrier complet est remis à l'inscription afin de visualiser sur l'année l'ensemble des cours et des activités de l'école.

Article 4: Il est demandé à l'inscription une cotisation de 20 € par personne ou par famille pour l'année.

Article 7: Aucun cours manqué ne sera rattrapé, sauf cas de force majeure, ou accord préalable Avec le professeur prévenu au moins 48h à l'avance.
En cas d'arrêt définitif des cours, toute période (5mois) entamée est due.

Article 8: Musiciens Côté Cours décline toute responsabilité en cas de vol, dégradation, perte de matériel ou de vêtement d'un adhérent, sauf si sa responsabilité est reconnue légalement.

Musiciens Côté Cours 42 rue Léon Blum 45800 St Jean de Braye. Tél: 02 38 80 26 22

Site internet : musiciens-cote-cours-orleans.org

Page facebook : facebook.com/musicienscotecours